La Lettre du GIHP

Avril 2020 n°29

La lettre d'information du GIHP Lorraine aux usagers des services
124 rue Charles III prolongée 54000 NANCY -www. gihplor.org - 03 83 28 44 47 - contact@gihplor.org

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Mesdames, Messieurs,

L'épidémie qui sévit en France, et particulièrement dans notre région, bouleverse radicalement nos vies. Elle engendre souffrances et drames au sein de nombreuses familles.

Dans nos services, nous adaptons notre organisation depuis le début de la crise en fonction des différentes directives et recommandations nationales et locales. En ce sens, nous maintenons nos services auprès de vous pour la réalisation des actes essentiels. Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle gère depuis le 23 mars dernier, la répartition et l'acheminement des dotations hebdomadaires en masques réservées aux structures d'aide à domicile. Cela nous permet, avec le stock de gels hydroalcooliques et de gants que nous avons réussi à constituer, d'équiper nos salariés pour intervenir à votre domicile et appliquer les gestes barrières nécessaires à la protection de tous.

Par ailleurs, l'équipe administrative a été presque totalement placée en télétravail. Seules Madame Sibela HUSOVIC, cadre de secteur, et moi-même sommes présentes chaque jour au bureau pour recevoir les salariés qui ont besoin de matériel entre autres. Madame VERMOND, infirmière coordinatrice du SSIAD, est également en télétravail et se rend une fois par semaine en moyenne au bureau en fonction des nécessités du service. Ces conditions, loin d'être idéales, occasionnent des lenteurs administratives et nous vous remercions de bien vouloir nous en excuser. Le dispositif permet néanmoins d'assurer une continuité de service et de rester en lien avec vous.

Enfin, que nos interventions aient été suspendues ou non, n'hésitez pas, vos familles et vous-mêmes, à nous contacter en cas de besoin ou de difficulté.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez et je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Nadia HELLAL

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Vous êtes usagers ou membres de la famille d'un usager des services du GIHP Lorraine ? Rejoignez le Conseil de la Vie Sociale.

De nouvelles élections sont prévues prochainement. Avant de candidater, vous pouvez assister à une réunion pour mieux cerner les questions sur lesquelles vous pourriez apporter vos réflexions.

La prochaine réunion du CVS se tiendra le **lundi 11 mai 2020 à 17h30** au GIHP. **Contact : cvs@gmail.com**

PLATEFORME SOLIDAIRES-HANDICAPS.FR

La nouvelle plateforme « solidaires-handicaps.fr » lancée le 30 mars 2020, a pour mission de faciliter l'accompagnement des personnes handicapées confrontées à des difficultés inédites en cette période de confinement. Une initiative qui se veut solidaire, accessible et gratuite, initiée par Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et la Fédération des Centres Régionaux d'Etudes d'Actions et d'Informations (ANCREAI), sous l'égide du secrétariat d'Etat au Handicap.

L'enjeu de la plateforme est d'identifier tous les acteurs qui se mobilisent sur les territoires et au niveau national, pour les mettre en relation avec les personnes handicapées et leur famille qui en ont besoin afin de trouver rapidement des solutions adaptées à proximité.

Face à cette crise sanitaire sans précédent, plusieurs initiatives et dispositifs solidaires (privés, publics, associatifs) émergent sur le territoire et viennent en soutien de l'action des professionnels des structures sociales et médico-sociales, en première ligne depuis le début de l'épidémie. L'ambition de cette plateforme est de les recenser et de faciliter la mise en relation entre les personnes handicapées, les aidants, les professionnels et les dispositifs d'accompagnement et d'appui qui leur sont destinés. Ces prestations peuvent être gratuites ou payantes.

Site internet : www.solidaires-handicaps.fr

solidaires-handicaps.fr

HANDICAP ET CORONAVIRUS

Des pages spécialement dédiées aux personnes handicapées sont mises en ligne sur le site du gouvernement :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

Pour les adultes et enfants en situation de handicap, la famille et les proches aidants, les professionnels médico-sociaux, une page apportant toutes les réponses aux questions posées par les personnes concernées est proposée par le Secrétariat d'Etat au Handicap :

www.handicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/foire-aux-questions

REVALORISATION DE L'AAH

Comme chaque année, le 1er avril est le jour de la revalorisation des prestations sociales.

Avec l'épidémie de coronavirus et le confinement, certains changements sont repoussés mais l'ensemble des allocations familiales, ainsi que la prime d'activité, ne sont pas affectées.

Versée par les CAF (Caisses d'Allocations Familiales), l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) à taux plein pour une personne seule et sans ressources passe donc de 900 à **902,7 euros**, soit 2,70 euros de plus. Cette augmentation concernant le mois d'avril ne sera répercutée que lors du prochain versement prévu le 5 mai.